N°127
Septembre 2013



Digne Magazine

Le mensuel de la Ville de Digne-les-Bains

Avenue Henri Jaubert
Un vrai coup de jeune



www.dignelesbains.fr



NUMÉROS UTILES

■Hôtel de ville standard	04 92 30 52 00
■Services techniques municipaux	04 92 30 52 50
■Commissariat de police	04 92 30 86 60
■Police secours	17
■SAMU 04, Médecins de garde	15
■Pompiers	18 ou 112 (portable)
■Hôpital de Digne	04 92 30 15 15
■Service Jeunesse et sports	04 92 31 58 13
■Centre culturel René-Char	04 92 30 87 10
■Office de Tourisme	04 92 36 62 62
■CCABV	04 92 32 05 05
■Piscine des Eaux chaudes	04 92 36 36 00
■Flexitud *(de 9h à 11h30)*	04 92 30 81 11 et 06 76 08 72 08
■CCAS	04 92 30 58 80
■Chenil	04 92 31 20 00
■Musée Gassendi	04 92 31 45 29
■Réserve Géologique	04 92 36 70 70
■Musée Alexandra David-Néel	04 92 31 32 38
■HALDE	04 92 30 00 50
■Régie dignoise des eaux	04 92 30 58 40
■Centre de soins faune sauvage	04 92 54 74 31

DONS DU SANG

MERCREDI 25 SEPTEMBRE
VENDREDI 18 OCTOBRE

DE 8H À 12H15

SALLE DES GAVOTS

www.e-donneur.com

ENQUÊTE INSEE

L'INSEE poursuit jusqu'au 15 octobre son Enquête Emploi qui vise à déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses fournies lors des entretiens resteront anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation.

CIMETIÈRES

A compter du 1er octobre, dans le cadre de la Toussaint, le Service Parcs et Jardins, en accord avec celui des cimetières, procèdera à l'enlèvement des pots de fleurs fanées sur les concessions, dans chaque cimetière de la commune.

BIBLIOTHÈQUE SONORE

Permanence chaque troisième jeudi du mois, de 14h à 16h à la Médiathèque des Trois Vallées. Service entièrement gratuit. L'association est reconnue d'utilité publique, accessible aux mal et non-voyants et toute personne handicapée. Renseignements, inscriptions et prêts d'ouvrages et lecteurs audio adaptés aux handicaps : 06 20 63 26 60 et bernard.aigrot@wanadoo.fr

SCRAPBOOKING

Portes Ouvertes de scrapbooking samedi 28 septembre, de 10h à 18h à la mairie de Gaubert. Le scrapbooking est un loisir créatif qui consiste à mettre en valeur ses photos en les découpant, en les assemblant. On peut compléter la réalisation par un décor. Entrée gratuite. Au programme : exposition de pages, présentation des nouveautés, cadeaux, concours.
Contact : Raphaëlle Mestrallet
06 88 03 36 81 et
raphaelle.mestrallet@gmail.com

EXPOSITIONS

■Le Musée départemental d'art religieux propose l'exposition, *« Des Anges »*, visible tous les jours à la cathédrale Saint-Jérôme à Digne jusqu'au 30 septembre *(de 10h à 12h30 et 13h15 à 18h).*
■Avec l'association *« Vallées du Bès »*, exposition itinérante *« La route de Barles : de la route muletière à la route nationale 100 (1854-1913) »* : les 21 et 22 septembre au Palais des congrès, à l'arrivée du semi-marathon des Ammonites. Les Archives départementales proposent une lecture d'archives le jeudi 19 septembre à 19 h à Barles *(salle polyvalente).*

LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE NOTRE DAME DU BOURG

Ouverture tous les jours sauf le mardi. Visite guidée les vendredis 20 septembre et 11 octobre à 14 heures. Renseignements :
04 92 61 09 73

CENTRE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Chaque année, de jeunes étrangers - collégiens ou lycéens - viennent en France pour apprendre le français et découvrir notre culture, grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Si l'expérience d'accueil vous intéresse, renseignements :
04 92 87 36 43/ 06 88 18 47 42
Bureau Coordinateur CEI
02 99 20 06 14

UPRO

Les inscriptions à l'UPRO sont ouvertes jusqu'au 27 septembre 2013, du mardi au vendredi de 9h à 12h, et le mercredi entre 12h et 14h. A Digne-les-Bains, plusieurs cours sont proposés : langues vivantes, informatique, agro-écologie, généalogie, photo, etc...
Le 21 septembre *« Journée portes ouvertes »* dans les locaux entre 10h et 17h.
5 Avenue Paul Martin
04000 Digne-Les-Bains
09 51 61 00 89 / 06 69 01 54 87

SPORT LOISIR

L'Association de Gymnastique Volontaire de Digne-les-Bains propose depuis le début du mois un cours innovant : la marche nordique. Ce sport de plein air permet d'améliorer la condition physique. Il tonifie la totalité de la chaîne musculaire car il sollicite 80% des muscles. Il améliore la condition cardio-respiratoire grâce à une meilleure oxygénation et aide à la perte de poids. Une animatrice certifiée, Sylvie Sénéquier, assure ces cours le lundi matin de 10h à 11h30. Renseignements :
06 58 05 00 34 / 04 92 32 02 34

JUDO / JUJITSU

Les cours de judo ont repris début septembre - les mardis et vendredis - au dojo de la Halle des Sports Alice Milliat. Ils sont encadrés par des professeurs diplômes d'état. Les cours de jujitsu *(à partir de 14 ans)* ont repris également les mercredis de 19h30 à 21h.
Renseignements :
06 15 07 09 04 ou 06 81 74 58 58

VIDE-GRENIERS

Le dimanche 15 septembre, par le Digne Basket Club, sur le parking de Carrefour.
Contact : Patricia Lavenir
04 92 35 48 82 ou
videgrenier.dbc@orange.fr

BIENVENUE À DIGNE-LES-BAINS !

Vous venez d'arriver à Digne-les-Bains, vous avez besoin de renseignements pratiques, vous avez envie de rencontrer d'autres personnes ? Alors prenez contact avec l'association Accueil des Villes Françaises-Digne-les-Bains.
Les horaires des permanences d'accueil : du 15 juillet au 2 septembre 2013, le samedi de 10h à 12h, salle 15 Centre Desmichels. A partir du 4 septembre inclus, ouverture mercredi et samedi de 10h à 12h, jeudi de 15h à 17h.
Tél. 04 92 32 16 75 ou
www.avf.asso.fr

SOMMAIRE

Directeur de la publication/Serge Gloaguen
Directeur de la communication/Eric Schulthess
Conception graphique/Aline Lajoie
Crédits photos/Cyrille de Villèle/Service communication/Archives communales/Centre culturel René-Char
Impression/Imprimerie de Haute-Provence/La Brillane
imprimerie responsable/imprim'vert/papier recyclés
Distribution/La Poste/11000 exemplaires





www.facebook.com/mairiedigne
twitter.com/#!/mairiedigne






Édito

DIGNE CONTINUE D'AVANCER

Cette rentrée 2013 est l'occasion de souligner que contrairement à ce que laissent entendre quelques mauvais esprits, notre ville continue de bouger et de se moderniser. Deux chantiers et une innovation en sont la preuve vivante.

Le premier chantier est achevé depuis la mi-juillet : la rénovation de la totalité de l'avenue Henri Jaubert. Il a duré 9 mois, de l'école de La Sèbe au giratoire du 4 septembre, puis de l'école à l'avenue Pompidou. Réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, réaménagement de la chaussée et réfection du canal d'arrosage, les Services Techniques Municipaux et les entreprises spécialisées ont fait du beau travail dont les riverains se félicitent.

Le second chantier est en cours : la requalification des rues piétonnes dans le centre ancien, avec le soutien des riverains et des commerçants. Depuis le début du mois, la Ville a entamé la réfection de la chaussée et des aménagements, avec un souci de mise en valeur des qualités architecturales de cette artère commerçante. Assurer le renouvellement urbain en centre ancien afin de revitaliser le centre-ville était l'une des priorités de notre programme, qui se concrétise depuis 2010 via une opération exceptionnelle de rénovation du parc immobilier ancien : l'OPAH RU, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain.

L'innovation concerne nos écoliers et leurs familles : désormais, il est possible de réserver et payer les repas pris à la cantine scolaire à partir du site internet de la Ville. Simplifier cette démarche va dans le sens de l'exigence qui a toujours été la nôtre : améliorer la qualité du service que notre collectivité se doit de rendre aux Dignoises et aux Dignois.

Bonne rentrée à toutes et à tous !



Serge Gloaguen
Maire de Digne-les-Bains
Président de la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon

Vivre à Digne-les-Bains

Franck Di Benedetto
1er adjoint délégué aux finances, au personnel et à l'administration générale

Alors même que la campagne pour les prochaines élections municipales n'est pas encore lancée, la candidate du Front National s'illustre dans l'expression libre du groupe Divers Droite - on devrait écrire extrême droite - page 15, en signant un billet qui relève de la politique de caniveau. Certes, deux jeunes « imbéciles » ont pu s'adonner le mois dernier à une pitoyable virée à la cathédrale Saint-Jérôme, mais rien ne justifie de donner un tel écho à leur bêtise, sauf l'exploitation politicienne de bas étage que tente d'en faire la candidate d'extrême droite à des fins bassement électoralistes indignes d'une élue de la République ou qui prétend l'être.
Franck Di Benedetto

Jumelage

Des liens renforcés

Trois mois après la visite à Kamaïshi de la délégation de la Ville, que j'ai eu l'honneur de conduire au nom de Monsieur le maire, Digne-les-Bains a eu le plaisir de recevoir début août trois lycéennes de notre ville jumelle, Aya, Kasumi et Mayuko. Accueillies dans des familles dignoises elles ont pu ainsi s'immerger dans notre culture, pendant le Corso de la lavande, aux côtés du chef des relations internationales à la mairie de Kamaïshi, Monsieur Hisahiko Kikuchi et de leur interprète, Kanako Takahashi. Cette visite a concrétisé le vœu que nous avions émis en mai avec le maire de Kamaïshi, Monsieur Takenori Noda, de voir nos liens de jumelage se renforcer, notamment autour de la jeunesse de nos deux villes. Je souhaite ardemment que ces échanges puissent se multiplier, en dépit de la distance qui sépare nos deux pays, car ces rencontres permettent de s'enrichir mutuellement de nos différences.

« On se comprend mieux quand on se connaît mieux ».



Listes électorales

Inscription mode d'emploi

Le Maire de Digne-les-Bains informe les électeurs que la révision 2013-2014 des listes électorales de la commune est en cours et ce jusqu'au 31 décembre inclus.
Toutes les personnes qui jouissent de leurs droits civiques - de nationalité française ou citoyen d'un état membre de l'Union Européenne - peuvent se présenter en mairie, service des élections, 2ème étage, ou à la mairie annexe des Sièyes, place Théodore Aubanel, munies d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent (facture d'eau, d'électricité, etc...) pour se faire inscrire sur la liste électorale. Sont invitées à se présenter les personnes déjà inscrites sur les listes électorales de Digne-les-Bains ayant changé d'adresse (même depuis plusieurs années), ou ne recevant plus de carte d'électeur et/ou de propagande électorale, ou celles dont les informations figurant sur la carte d'électeur sont incorrectes ou incomplètes (Les adresses composées du seul nom du quartier ou du lotissement sont rejetées.)
Toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté, ne peut se présenter elle-même à la mairie, peut adresser sa demande par correspondance ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.
Le service des élections est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00.
La mairie Annexe des Sièyes est ouverte du lundi au vendredi de 08h à 12h et le lundi, mercredi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h30.

Tout le sport



Florence Viti-Bertin
2e adjointe déléguée à la démocratie locale et aux sports

agenda

9 et 10 septembre
Fin de la Trans-Alpes Cyclotouriste, 3ème randonnée franco-italienne. Comité Départemental 04 de la Fédération Française de Cyclotourisme : 06 51 42 10 14

21 septembre
Journée Nationale de la Forme au Palais des congrès, organisée par la Ligue de Provence d'Athlétisme et l'Athlétic Club Digne-les-Bains

22 septembre
5ème édition du Semi-marathon des Ammonites au Palais des congrès. Athlétic club Digne-les-Bains : 04 92 32 27 34

26 septembre
Concours de boules des Gavots au boulodrome Rovera

28 septembre
Masters de tennis aux terrains du Bourg
Tennis Club Dignois :
04 92 32 15 92

5 et 6 octobre
Randonnée des Trois Vallées au Palais des congrès proposée par la Communauté de communes Asse Bléone Verdon

12 et 13 octobre
Rail du Cousson au pré Fiaschi organisé par l'Association Athl'étique

« Septembre donne le top départ de la rentrée pour nos clubs sportifs. C'est aussi l'heure de la reprise qui sonne pour nos tout petits - les 5,6 ans - accueillis par l'Ecole Municipale des Sports, pour une initiation à une multitude d'activités athlétiques, gymniques et à des jeux collectifs. A toutes et tous, je souhaite un excellent début de saison sportive.
Florence Viti-Bertin »

Forme et santé

Une journée dédiée

Le samedi 21 septembre, en amont du Semi-marathon des Ammonites, la Ligue de Provence l'ACD et leurs partenaires organisent au Palais des Congrès une grande opération de sensibilisation aux risques liés à la sédentarité et aux bienfaits du sport sur la santé. L'activité physique régulière, associée à une alimentation équilibrée, est un moyen de prévention efficace pour la plupart des maladies chroniques engendrées par la sédentarité : problèmes cardiaques, hypertension artérielle, etc... Chacun pourra rencontrer des professionnels du sport : entraîneurs, éducateurs médico-sportifs et de la santé : médecins, nutritionnistes, ostéopathes. Divers tests seront proposés : condition physique, forme, ainsi que la découverte de pratiques ludiques et conviviales de sport santé : marche nordique, remise en forme, zumba, kid stadium, etc... Entrée libre et gratuite

Semi-marathon des Ammonites

Une course de haut-vol

Avec son parcours roulant qui présente un dénivelé négatif de 378 mètres, le semi-marathon des Ammonites s'apprête à attirer nombre de passionnés* le dimanche 22 septembre prochain, entre le village de Barles et le Palais des congrès de Digne-les-Bains. L'Athletic Club de Digne-les-Bains a préparé un parcours de 21 kilomètres 100, en pleine Réserve Naturelle Géologique de Haute Provence. Les organisateurs ont prévu une indication de kilométrage tous les kilomètres ainsi que de nombreux ravitaillements : solide et liquide aux kilomètres 5, 11, 17 et à l'arrivée - rafraîchissements (liquide) aux kilomètres 8 et 14.
**La course est ouverte à toutes et tous à partir de 18 ans.*
Athlétic Club de Digne-les-Bains 04.92.36.13.54 et http://semidesammonites.com/

Master's 04 de Tennis

Les jeunes à l'honneur

C'est le samedi 28 septembre que se dérouleront les finales 2013 des Masters 04 Conseil Général au Tennis Club de Digne les Bains. Nouveauté de taille : les meilleurs jeunes seront présents pour la première fois en même temps que les adultes pour remporter le titre de champion ou championne départemental(e).Garçons et filles de 8 à 16 ans se retrouveront sur les courts pour avoir l'occasion de disputer ensuite le Masters 04/05 jeunes qui les opposera à leurs homologues du département 05.
Pour la 9e année, le Comité Départemental de Tennis des Alpes de Haute Provence organisera cet événement de clôture de la saison tennistique qui rassemble les meilleurs joueurs adultes du 04 qui se seront qualifiés dans les tournois du département (seniors et seniors +35 / +45 ans masculins et féminins) tout au long de l'année. Début des rencontres vers 9h30, remise des prix vers 16h30. **Renseignements : Karine Pierson Comité Départemental de Tennis 04 karine.pierson@fft.fr / 06 74 88 33 29**

Action sociale



Gérard Esmiol
3e adjoint délégué à la solidarité, à la santé et à la politique de la ville

> *C'est parfois dans des actions simples et peu coûteuses que se manifeste l'action sociale : aider les autres à vivre mieux en les accompagnant au quotidien, le temps d'une ballade, d'une lecture ou d'une visite... chacun, à sa mesure, peut devenir un acteur de l'action sociale !*
> Gérard Esmiol

Rentrée

Des aides pour bien démarrer

La rentrée scolaire est bien souvent synonyme de dépenses supplémentaires. C'est pour cette raison que nous vous rappelons les aides proposées par le Centre Communal d'Action Sociale pour faciliter la vie de tous.

Coup de pouce 1er logement

Quand les jeunes veulent prendre leur autonomie, les charges financières sont parfois un frein. Afin de les aider à s'installer dans leur propre le logement, le CCAS a créé depuis plus d'un an « coup de pouce 1er logement ». Cette aide s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans *(jusqu'au 26ème anniversaire)* qui remplissent les conditions *(même critère que la carte lavande, voir www.dignelesbains.fr)*. Les *« bons énergie »* d'une valeur de 100€ permettent le financement des premières factures d'énergie. Cette aide est cumulable avec les autres aides à l'installation.

Coupons sports et loisirs

La pratique d'activités sportives et de loisirs contribuant au bien-être de la population, la Ville de Digne-les-Bains et son CCAS poursuivent l'opération *« coupons Sports et Loisirs »*. Cette action consiste à la remise de *« coupons Sports et Loisirs »* qui viennent en déduction des frais d'adhésion auprès des associations partenaires. La carte coupons sports et loisirs permet de profiter de tarifs réduits pour la piscine des Eaux Chaudes *(tarif unique à 2,60€ l'entrée)*, l'Ecole Municipale des Sports et l'école de Golf des Lavandes. Cette aide concerne les jeunes Dignois de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire *(ARS)* ou de l'Allocation d' Education de l'Enfant Handicapé *(AEEH)* et tous les Dignois porteurs de handicap *(carte d'invalidité à 80%)*.

Carte *« Lavande »*

Quand le budget devient serré, la carte « lavande » peut aider à continuer de profiter de certaines activités. Cette carte - ainsi que la carte *« lavande jeunes »* - ouvre droit à de nombreux avantages : tarifs réduits pour le TUD, le musée, la piscine *(12 entrées gratuites pour les cartes « lavande jeunes »)*, le Centre Culturel René Char, la médiathèque ou encore les musées dignois. L'ensemble des réductions et des conditions d'accès sont consultables sur le site de la ville www.dignelesbains.fr.

UDAF

Un réseau de bénévoles

Pour accompagner les familles et favoriser les relations intergénération-nelles, l'UDAF coordonne deux actions qui ont un point commun : mobiliser des bénévoles passionnés par l'école et par la lecture.

« 1 heure pour 1 enfant », met en lien des bénévoles et des enfants en difficulté scolaire pour une aide aux devoirs.

"Lire et Faire Lire" mobilise des lecteurs pour transmettre aux enfants leur plaisir de lire.

Si vous aussi vous souhaitez vous impliquer, contactez l'UDAF 04 92 30 58 54.

Plus d'info : www.udaf04.fr



Colette Charriau
4e adjointe déléguée à l'urbanisme, à la politique foncière, à l'habitat et au logement

« Alors que les travaux dans les rues piétonnes démarrent, l'OPAH se poursuit en centre-ville et concerne davantage de propriétaires. Avec le PACT 04 nous avons opté pour une communication élargie notamment par le biais de conférences auxquelles je vous invite vivement à participer (lire article ci-contre). Les commerçants sont également sollicités pour diffuser l'information via les affiches. Je les remercie de leur collaboration. Ils sont solidaires de notre slogan « le centre-ville, on y va tous ! ». »
Colette Charriau



Propriétaires immobiliers, l'OPAH RU vous permet d'obtenir des subventions pour la rénovation de l'Habitat.
Renseignez-vous !
opah@dignelesbains.fr
04 92 34 56 39
2 Rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

Rue piétonnes

La requalification en oeuvre

Le dossier du centre-ville fait couler beaucoup d'encre. Et pour cause, il nous concerne toutes et tous. Son accès, son dynamisme, l'ambiance qui en émane sont des facteurs de bien-être et contribuent à sa fréquentation. Voilà donc la première phase des travaux qui démarre. Elle concerne les rues piétonnes. A partir de fin septembre, la Ville engage la requalification de cette artère commerçante, à la fois par une réfection de la chaussée et des aménagements qui vont rappeler l'histoire de la ville et mettre en valeur les qualités architecturales du centre ancien. Le lancement des travaux plus tardifs que ce que nous avions prévu est le fait de contraintes liées à la remise en état des réseaux (électricité, eau, gaz...). Pour autant, nous nous félicitons d'avoir orchestré ce grand chantier avec l'appui des commerçants, des habitants. Il a été expliqué, concerté. L'équipe municipale se réjouit de son aboutissement.

Immobilier

Deux conférences pour informer

Les **3 et 10 octobre,** en partenariat avec la Ville, l'Association PACT 04 organise à la salle de l'Ermitage deux conférences destinées aux propriétaires d'un bien immobilier. Objectif : les mettre en contact avec les professionnels de la région dignoise : notaire, assureur, syndic, passionné du bâti ancien, responsable du service urbanisme de la ville de Digne les Bains, intervenants du PACT 04. Ces interlocuteurs experts répondront présents pour apporter informations, éclairage et solutions sur les problématiques liées à la propriété immobilière (statuts, règlementation, obligations, devoirs, responsabilités, protection).

Répondre aux questions

Ces conférences visent à pallier le manque d'informations des propriétaires et à répondre au mieux à toutes les questions qu'ils se posent : Sont-ils bien préparés à être propriétaire ? Connaissent-ils tous les aspects règlementaires et leur responsabilité en cas de problème ? Quelles assurances d'un logement à louer ? Sont-ils couverts en cas de problème dans le hall de l'immeuble ? Et si le locataire n'était pas assuré ? Une donation à ses enfants : quelles conséquences ? Propriétaire d'un logement dans un immeuble en copropriété dans lequel il n'y a pas de syndic, quels sont les risques ? Que peut-on faire ? Vers qui se tourner ? Par ailleurs, le durcissement progressif de la réglementation concernant notamment l'environnement, la sécurité des personnes et des biens a contraint les pouvoirs publics à imposer de plus en plus de règles aux propriétaires de biens immobiliers, qu'ils les occupent ou qu'ils les louent : à titre d'exemple, le nombre de diagnostics à réaliser sur bâtiments résidentiels lors de leur vente ou de leur mise en location n'a cessé d'augmenter.

Patrimoines

Cécile Rivière-Bonnefoy
5e adjointe déléguée au patrimoine, aux bâtiments communaux et à l'artisanat d'art

Les expos

Galerie de l'HUBAC

Jusqu'au 22 septembre
Elisabeth Hollings, peinture

Du 23 septembre au 6 octobre
Claire Maurissen, peinture

Centre d'art le CAIRN

1 bld Victor Hugo, de 12h à 19h
Jusqu'au 6 octobre
Exposition *« Ours »* d'Abraham Poincheval.
Entrée gratuite.
www.musee-gassendi.org





Restauration

Un travail d'artiste

C'est un document remarquable des Archives communales qui vient d'être restauré : un cartulaire du Moyen-Âge qui sera présenté à l'Atrium les 14 et 15 septembre, lors des Journées Européennes du patrimoine.
Le *« Livre ou registre des anciens actes »* est un recueil de privilèges obtenus par la ville, en tant que communauté avec une personnalité juridique. Au milieu du XIVe siècle, le gouvernement urbain de notre cité a décidé de compiler, en les faisant recopier, plusieurs chartes obtenues le plus souvent du comte de Provence. Le cartulaire ainsi constitué permettait d'accéder de manière simple aux chartes, tout en préservant les actes originaux.

Mention Très bien
Les artisans de l'entreprise spécialisée La Reliure du Limousin y ont consacré 25 heures de travail manuel. La reliure d'origine en parchemin a été conservée, restaurée avec ajout de nouveau parchemin, puis remontée à l'identique. Les 100 feuilles composant le corps de l'ouvrage ont été nettoyées à sec, une par une, et plus d'une soixantaine ont été consolidées par un doublage au papier japonais. Le document est désormais reconditionné dans une nouvelle boîte conservation. Coût total de l'opération : 1.073 €.
Ce cartulaire a été étudié en 2012-2013 par Florie Varitille, chercheuse dignoise à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dans le cadre de son mémoire de Master d'Histoire et anthropologie des sociétés médiévale et moderne, intitulé *« La ville de Digne à la fin du Moyen-âge » :* politique et société, pour lequel elle a obtenu la note de 18,50/20 et la mention Très bien.

Journées du Patrimoine

Découvertes inédites

Pour la 1ère fois depuis son ouverture en 2010, la Crypte archéologique de la cathédrale Notre-Dame du Bourg accueillera un spectacle de chant, le vendredi 13 septembre. Sur une idée de Josiane Richaud, les choristes de La Claire Fontaine donneront un spectacle mis en musique par Monique Lefèvre et Didier Jaoul. Par ailleurs, le public pourra suivre tout l'après-midi du samedi 14 les collégiens de Maria Borrély dans *« Nécropolis », la « cité des morts » :* des tombes antiques de la crypte aux tombes des XIXe et XXe siècles au cimetière ancien du Bourg.
Autre découverte patrimoniale, au Musée Gassendi, dimanche 15 septembre de 15 h à 16 h 30 : la balade commentée *« Dans les paysages d'Henri Jaubert »*, qui complète l'expo consacrée au peintre.
Infos 04 92 31 45 29
et www.musee-gassendi.org
Le programme des Journées Européennes du Patrimoine sur www.dignelesbains.fr

Les travaux



Alain Sfrécola
6e adjoint délégué au cadre de vie, aux travaux de quartiers et déplacements

Je tiens à remercier toute l'équipe de l'Office de Tourisme de Digne-les-Bains qui grâce à son investissement et celui de sa présidente Edith Rastelli, vient de se voir décerner le label « Qualité tourisme ». Cette récompense n'est pas anecdotique. Notre Office de Tourisme est en effet le seul du département des Alpes de Haute Provence à recevoir ce label, ce qui atteste une véritable démarche qualité. Celle-ci porte notamment sur l'information et la communication, l'accueil personnalisé, la compétence du personnel, le confort des lieux et la valorisation des ressources locales. Parmi les effets qui en sont attendus, il y a l'optimisation de la fréquentation touristique du Pays Dignois, l'amélioration de son image et l'accroissement de la fidélisation, bref, susciter l'envie de revenir chez nous. Après le classement en commune touristique en décembre 2012 et ce label qualité tourisme en juillet dernier, nous n'attendons plus maintenant que le résultat de notre démarche pour être classés en station tourisme, ce qui devrait intervenir en janvier prochain.
Alain Sfrécola

Avenue Henri Jaubert
La rénovation bouclée

La ville de Digne les Bains a finalisé cet été la rénovation de la totalité de l'avenue Henri Jaubert, entamée à la mi-octobre 2012. La Régie Dignoise des Eaux a réhabilité les réseaux d'eau potable. Les Services Techniques municipaux ont procédé à la réfection du canal d'arrosage et au réaménagement de la chaussée, réalisés en tranchée ouverte, au moyen de pelles mécanique et de camions de transport de granulats. Ces travaux ont été assurés par des entreprises spécialisées dans les travaux publics : SANCHEZ TP (CHATEAU ARNOUX), SACCO TP *(DIGNE LES BAINS)* et EIFFAGE *(MALIJAI)*. L'entreprise E.H.T.P. (CHATEAURENARD -13) a procédé au chemisage par l'intérieur des réseaux d'assainissement, au moyen de deux à trois fourgons d'intervention. Une attention particulière a été mise sur la sécurité. Des dispositifs de ralentissement de la circulation sont en place. Un parvis est aménagé devant l'Ecole de la Sèbe avec une voie unique qui impose une allure réduite et met ainsi les enfants en sécurité. En concertation avec le Conseil d'école, la circulation en sens unique autour de l'établissement est mise en place depuis la rentrée, à l'essai pour 6 mois. L'analyse sera faite ensuite pour pérenniser ou pas cet aménagement.



Travaux
Un florilège estival

La période estivale n'est pas synonyme de vacances. Les travaux continuent. L'avenue Henri Jaubert est terminée *(lire article)*. Dans le même temps la réfection de la rue des Primevères a été réalisée *(20.000 euros)*. Le revêtement de la cour de l'école des Ferréols a été remis à neuf pour la rentrée scolaire (25.000 euros). Un bloc sanitaire a été installé courant juillet aux Sièyes, juste à côté du boulodrome (65.000 euros). Côté TUD, deux bus neufs sont en service et les nouveaux plans et dépliants horaires sont à disposition des usagers. Les travaux de mise aux normes PMR des arrêts de bus sont en cours (160.000 euros cette année), suivant le programme pluriannuel pour lequel nous nous sommes engagés depuis quatre ans. A la fin de cette année, 80% des arrêts seront accessibles à tous les publics.

Écologie urbaine



Philippe Berrod
7e adjoint délégué à l'action culturelle et à l'écologie urbaine

Ne perdons plus de temps : notre territoire se met en marche avec ses entreprises. Les ¾ des logements dans lesquels nous vivrons en 2050 sont déjà construits. Pour une grande partie d'entre eux, une rénovation thermique efficace couplée à une meilleure gestion de l'énergie, c'est de 50 à 250€ d'économies réalisables par logement et 100.000 emplois créés dans notre pays. Philippe Berrod

Bléone propre

L'opération 2013

Le samedi 28 septembre, la Ville de Digne-les-Bains, la Communauté de Communes Asse Bléone Verdon et l'association Digne à vélo renouvellent l'opération *« Bléone Propre »*. Des équipes de volontaires seront constituées entre 8 et 9 heures au square Abel Bayetti, devant la piscine. Elles se répartiront sur cinq tronçons pour ramasser les déchets le long des berges de la Bléone, du Palais des congrès au Plan d'eau des Ferréols. Les déchets recueillis par un camion des Services Techniques Municipaux seront présentés au public en fin de matinée sur le square Abel Bayetti. L'an dernier, 2 tonnes de déchets avaient été récoltées par 80 bénévoles. Venez nombreux !

Logement

Faire les bons choix

L'Espace Info Energie du PACT 04, en partenariat avec la Ville de Digne-les-Bains, la CCABV et le programme Rénover + en Pays Dignois *(porté par la Chambre des métiers des Alpes de Haute-Provence)*, organise au mois d'octobre les Rendez-vous Energie Habitat. Une conférence sur l'habitat performant inaugurera l'évènement le mercredi 2 octobre à 18h à la salle de l'Ermitage. Jérôme Solari architecte spécialiste de qualité environnementale et des constructions bois interviendra sur le thème : comment construire ou rénover ?

Par ailleurs, les services de spécialistes et d'un conseiller Info Energie seront proposés gratuitement aux particuliers qui ont un projet de construction ou de rénovation lors de 4 journées de consultance :

- **Le 9 octobre s**ur la construction bois en partenariat avec l'interprofession Fibois 04-05
- **Le 17 octobre** sur l'isolation dans la rénovation en partenariat avec le Pôle Eco-Habitat 04
- **Le 23 octobre** sur les énergies renouvelables en partenariat avec le bureau d'études ACD
- **Le 30 octobre** sur la rénovation globale des logements en partenariat avec l'association Bâtiments Durables Méditerranéens *(BDM).*

Venez avec votre projet de construction ou de rénovation rencontrer un spécialiste et la conseillère Info Energie qui répondront à toutes vos questions, qu'elles soient architecturales, techniques, économiques ou règlementaires. La consultance aura lieu entre 10h et 18h à la salle de l'Ermitage uniquement sur rendez-vous : Espace Info Energie 04 92 36 08 16 et espace-info-energie@pact04.org. Les spécialistes de chacune de ces thématiques tiendront à l'issue de ces journées de consultance une conférence à 18h30 à la salle de l'Ermitage. Entrée libre



Electricité verte

Mode d'emploi

Le terme électricité *« verte »* désigne communément l'électricité produite uniquement à partir de sources d'énergies renouvelables telles que l'énergie hydraulique, éolienne, solaire, géothermique, houlomotrice et marémotrice ou encore l'énergie issue de la biomasse *(bois, gaz de décharge, gaz de stations d'épuration d'eaux usées, biogaz...)*. Une offre de fourniture d'électricité est dite *« verte »* si le fournisseur peut prouver qu'il a produit ou acheté de l'électricité d'origine renouvelable en quantité équivalente à la consommation des clients ayant souscrit à l'offre *« verte »*.

Pour prouver l'origine de l'électricité produite à partir de sources renouvelables, depuis le 1er janvier 2012, seules les garanties d'origine ont valeur de certification. Ces dernières ne peuvent pas être délivrées séparément de l'électricité à laquelle elles sont associées.

Qui propose des offres d'électricité « verte » ?

Les fournisseurs nationaux proposant des offres *« vertes »* sont : Alterna, Direct Energie, Enercoop, Energem, GDF Suez, Lampiris, Planète Oui et Sélia.

Plus d'infos sur www.energie-info.fr grâce à des fiches pratiques :

- Comment choisir une offre électricité et/ou gaz naturel ?
- Comparateur d'offres d'électricité et de gaz naturel.



Claire Bésinet
8e adjointe déléguée à l'enfance, la jeunesse, l'éducation, la vie étudiante et la prévention de la délinquance

> *Comme l'an passé, la Ville de Digne-les-Bains soutiendra les étudiants de l' Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education - ex IUFM - et ceux de l'IUT, pour accéder à une restauration de qualité. Elle financera une partie de leur repas de midi, dont le tarif sera identique à celui pratiqué dans les CROUS (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires). Les étudiants désireux de profiter de cette aide doivent se rapprocher de leurs établissements scolaires respectifs.*
> Claire Bésinet

Réforme des rythmes scolaires

Digne attendra la rentrée 2014

Les élus dignois auraient souhaité une réflexion d'ensemble incluant le rythme quotidien, le rythme hebdomadaire et le rythme annuel des enfants. Un groupe de travail interne composé d'élus et de techniciens territoriaux s'est mis en place pour préparer cette réorganisation. Des réunions associant des représentants d'écoles, de l'Etat, des parents d'élèves des associations locales sont en cours. Ces consultations devront aboutir à une proposition de projet éducatif territorial qui sera transmise au Directeur académique en janvier 2014. Les Dignoises et les Dignois seront évidemment informés et consultés sur ces évolutions qui modifieront les habitudes de tous.

Mercredi ou samedi, décidons ensemble. Pour aller plus loin, une première question doit être tranchée : la demi-journée supplémentaire doit-elle être placée le mercredi matin ou le samedi matin ?

Cette demi-journée devant être la même pour toutes les écoles de Digne-les-Bains, un sondage sera proposé à l'ensemble de la communauté éducative dès ce mois-ci : équipes pédagogiques, familles, personnel municipal affecté dans les écoles.

La Ville est engagée depuis de nombreuses années dans l'aménagement des rythmes de vie de l'enfant. Digne-les-Bains est une commune qui propose à la communauté éducative un très grand nombre d'activités durant le temps scolaire et périscolaire *(Ski, Escalade, Golf, Voile, Cinéma, théâtre, Arts plastiques….)*. Nous souhaitons tous que ce projet de réforme puisse compléter le panel d'activités déjà proposé, en maintenant la qualité de service offerte aux familles dignoises et surtout en tenant compte de l'organisation journalière des enfants.

Cantines

Réservation en ligne

Dès cette rentrée, les familles peuvent réserver et payer les repas pris à la cantine scolaire via le site internet de la Ville. Cette possibilité figurait parmi les exigences émises par la Ville dans le cahier des charges de la délégation de service public, pour laquelle la société Scolarest a été renouvelée. Pour y accéder, c'est tout simple : se munir des codes d'accès fournis par Scolarest et se rendre sur la page d'accueil de notre site www.dignelesbains.fr

Transports scolaires

Une aide municipale

Comme chaque année, la Ville met en place une aide municipale aux transports scolaires suivant certains critères :

1. être domicilié sur le territoire de la commune de Digne-les-Bains ;
2. Habiter à plus de 5 km de l'école la plus proche du domicile et située sur le territoire de la ville de Digne-les-Bains ;
3. Fréquenter sur l'ensemble de l'année scolaire une école primaire ou secondaire de la ville de Digne-les-Bains (école publique ou école privée sous contrat avec l'Etat).

Les dossiers de demande d'aides sont à retirer au Service Education de la mairie de Digne-les-Bains.
Rens. : 04 92 30 52 38

Animations & attractivité



Bernard Teyssier
9e adjoint délégué à l'attractivité de la ville, aux commerces et à l'artisanat, à la formation professionnelle, aux animations, aux jumelages et à l'agriculture

« *Dans le cadre des animations de l'été, nous avons voulu, en partenariat avec l'association Cœur de ville, renforcer les animations lors de Boul'en fête. L'objectif de cette manifestation était de profiter de la fermeture du boulevard Gassendi le samedi matin, pour animer le centre-ville l'après-midi et en soirée. Pour cela, nous avons organisé une nouvelle fois une course de garçons de café qui parcourrait le centre-ville et les rues piétonnes. Seule une poignée de cafetiers a joué le jeu, puisque cinq équipes seulement ont été engagées. Cette course conviviale et humoristique méritait mieux, d'autant plus qu'elle était en partie destinée à ces mêmes commerçants, dans le but de remplir leurs terrasses. On peut ainsi comprendre notre grande déception ainsi que celle de Jean Morana. La question que l'on se pose aujourd'hui : est-il encore nécessaire de maintenir une telle manifestation alors que les premiers concernés n'y accordent que si peu d'intérêt ?* »
Bernard Teyssier

Rallye Monte-Carlo

La trilogie de retour

C'est une excellente nouvelle pour les Dignois comme pour tous les amoureux de sport automobile : le partenariat entre la Ville et l'Automobile Club de Monaco a été reconduit pour 2014. Concrètement, en janvier et en mars, notre cité accueillira les 3 épreuves* organisées par l'ACM, en commençant par le prestigieux Rallye MC comptant pour le Championnat du Monde WRC. Le vendredi 17 janvier, après avoir disputé la mythique spéciale du col de Fontbelle, les concurrents seront reçus place du Général De Gaulle où sont prévues des animations. Un parc d'assistance sera aménagé sur le parking du Palais des congrès. Parallèlement, en partenariat avec les Thermes, un espace détente-remise en forme sera aménagé salle Abbé Féraud. Après cette *« escale »* dignoise, les pilotes s'élanceront vers la célèbre spéciale du col du Corobin. Saluons le Conseil Général des Alpes de Haute Provence qui a mis à disposition ses équipes afin que le passage du Rallye MC dans notre département se déroule dans les meilleures conditions.

**Le vendredi 17 janvier : le Rallye Monte-Carlo WRC ; le mardi 28 janvier : le Rallye Monte-Carlo historique ; le vendredi 21 mars : le Rallye M-C des énergies nouvelles.*

Marchés provençaux

Un succès incontestable

Les marchés provençaux du mercredi et du samedi sur le boulevard Gassendi ont accueilli la grande foule cet été. Preuve est faite que cette animation estivale souhaitée par la Ville est devenue une référence dans la région. L'affluence en a été exceptionnelle, ce qui s'est ressenti chez les commerçants du centre-ville qui y ont vu un vrai plus pour leur chiffre d'affaires. Ces marchés provençaux ont également été plébiscités par les touristes qui en ont particulièrement apprécié l'atmosphère de détente et l'ambiance conviviale, dans le cadre exceptionnel de notre boulevard.



Juillet-Août à Digne



Nos amis de Kamaïshi

Aya, Kasumi et Mayuko, trois lycéennes de Kamaïshi, ont passé une semaine à Digne-les-Bains début août, aux côtés de leurs accompagnateurs. Elles ont été reçues par des familles d'accueil dignoises et ont découvert les charmes de notre ville et de notre région, dont la Réserve Géologique et la Fondation Alexandra David Néel.

La 92ème Foire de la lavande

Serge Gloaguen, maire de Digne-les-Bains et président de la communauté de communes Asse Bléone Verdon, a inauguré la 92ème Foire de la lavande, en présence de Madame Patricia Willaert, Préfète des Alpes de Haute-Provence, et de nombreuses personnalités.

Spectaculaire Corso

Le 67ème Corso de la lavande n'a pas dérogé à la tradition. Cette année encore, il a rassemblé une foule immense début août lors des nombreuses parades, de jour comme de nuit. Du grand spectacle. La fête foraine a elle aussi fait le plein.

Inventerre, un succès renouvelé

Début juillet, la 4ème édition du Festival de la biodiversité Inventerre a vu converger à Digne-les-Bains scientifiques et amoureux des *« plantes à malice, plantes à délice »,* un public avisé mais aussi néophyte, venu de toute la région et même d'au-delà.

Expression libre

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Inventerre : les raisons du succès

Le Festival sur la biodiversité « Inventerre » s'est déroulé au début mois de juillet, c'était la 4ième édition. La fréquentation nettement en hausse voit se mélanger un public local, régional et national. Notre territoire compte parmi les plus riches de France en biodiversité ; notre nature est généreuse, encore fallait-il le faire savoir ! C'est un des objectifs de ce festival que nous commençons à atteindre. Cette réussite passe par la mobilisation exceptionnelle et toujours fidèle d'un grand nombre de partenaires qui participent à la conception de chaque édition. Au premier rang desquels le parc national du Mercantour, l'ONF, la Région PACA, l'ONCFS, et tous les partenaires naturalistes LPO, FERUS, PROSERPINE... avec en accompagnement les services culturels de la ville et de la CCABV. Cette réussite est due tout autant à la présence d'un grand nombre de naturalistes qui consacrent un long weekend de mai à prospecter la nature afin d'en inventorier les richesses, qui seront communiquer lors du festival et nationalement... La presse en a aussi fait largement l'écho en couvrant remarquablement cet évènement. Nous travaillons sur la 5ième édition avec un fil conducteur : faire connaitre nos richesses, faire venir un tourisme culturel profitable à notre économie locale.

Pour le groupe, Philippe Berrod

UMP

Bilan estival

Les vacances nous ont permis de redécouvrir notre ville avec les yeux des touristes. Ils sont présents. Ils viennent, attirés par un site provençal magnifique et les festivités offertes. Mais restent-ils ? Le but est de les retenir le plus longtemps sur le pays dignois. Le mois d'août, avec son Corso et la Foire de la lavande, demeure incontestablement le moment de l'été le plus attractif. Il faut donc étendre la période estivale sur 2 ou 3 mois. Imaginons pour juillet des festivals sur notre environnement géologique exceptionnel *(le festival Inventerre reste trop marginal)* ou sur les traces d'Hugo et des Misérables, sur celles de Gassendi et de ses expériences, sur l'eau, particulièrement sous sa forme thermale exploitée depuis l'Antiquité... L'espace ludique est mal mis en valeur, les possibilités de randonnées, de promenades sont médiocrement indiquées. Le Plan d'eau, gratuit, reste très attractif. Face à l'affluence, pourquoi ne pas envisager l'utilisation des 2 bassins ? Le marché sous les platanes centenaires du boulevard ou il fait bon déambuler au milieu d'un joyeux brouhaha est une excellente initiative, mais il est regrettable que le reste du centre-ville en soit exclu. Les poubelles peu nombreuses et débordantes de produits nauséabonds donnent encore une image répulsive, mais l'absence de parking aux entrées de la ville ou de navettes nombreuses et gratuites reste le problème le plus sérieux pour le développement touristique de l'ensemble de la cité. Les vacances se terminent, bonne rentrée.

Pour le groupe, Jacqueline Borel

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

Ah... la rentrée 2013...

La rentrée 2013 aura une couleur politique avec les élections municipales à venir. Serge Gloaguen a annoncé qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat. Nous saluons sa capacité à rassembler, à travailler en équipe, son ouverture d'esprit, la place qu'il a su donner aux femmes et aussi à la Société Civile, notre groupe politique que certains refusaient de voir exister ! Merci pour ce respect, ce parcours politique et les combats menés pour notre territoire.

Rappelons aussi que dans cette équipe tous les élus ont travaillé : et il est étonnant d'entendre certains évoquer un système de méritocratie auto-proclamée. La gauche présente une pluralité. Pour l'avenir, notre groupe réfléchit à poser des bases : pas de prédominance d'un parti politique mais un rassemblement des diverses tendances autour d'un projet et d'une personne capable de réunir en respectant les différences - nécessité d'aller vers un mandat unique *(adjoint au maire ou vice-président à la Communauté de communes)* avec un système de coordination efficace entre les instances et une mutualisation dans certains domaines *(contrôle de gestion, comptabilité, expertise juridique, bureaux d'études...)* - validation collective des orientations et des moyens à octroyer en fonction des engagements pris. Pour les mois à venir, nous continuerons à travailler assidument sur les dossiers importants pour le territoire.

Pour le groupe, Cécile Rivière-Bonnefoy & Bernard Teyssier

GROUPE GAUCHE RÉPUBLICAINE

Le cœur et ses artères

Dimanche 22 septembre aura lieu le semi-marathon des Ammonites. En sous-titre les organisateurs ont noté *« La course à remonter le temps »*. Ils ne pouvaient trouver meilleur slogan puisque elle n'avait plus été programmée depuis 2002. Mais surtout, cette année correspond aux 100 ans de la route de Barles. Ce sera l'occasion de nombreuses animations et notamment une exposition itinérante préparée par l'association des Vallées du Bès et les Archives Départementales des Alpes de Haute-Provence. Ces 21,5 km qui séparent Barles de Digne-les-Bains sont précieux pour cette belle course, chère aux sportifs de notre ville mais ils marquent aussi un territoire de la Réserve Géologique de Haute-Provence tout aussi important pour l'avenir du Pays Dignois. La place géographique centrale de notre ville est un atout pour tous et l'équipe municipale menée par Serge Gloaguen est convaincue qu'un cœur ne peut fonctionner sans être irrigué par des artères. La route de Barles, même si elle n'a pas le même flux que les routes de Nice ou de Marseille, reste primordiale pour l'attractivité de notre ville dont le développement est basé sur le tourisme et le thermalisme.

Pour le groupe, Florence Viti-Bertin





GROUPE DES ELUS COMMUNISTES ET REPUBLICAINS

Suppression de 2 heures d'ouverture par jour à la Poste !

La Direction Départementale de la Poste des Alpes-de-Haute-Provence a informé par courrier Monsieur le Maire des nouveaux changements d'horaires :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- le samedi matin de 8h30 à 12h00.

Aujourd'hui, la Direction de la Poste veut réduire les horaires d'ouverture des bureaux. Cette dégradation d'un service public de proximité utile aux citoyens, qui joue un véritable rôle de lien social n'est pas acceptable. Ce changement se fera à compter du mois de janvier 2014. Cela, va une nouvelle fois, porter préjudice à notre ville, ayant déjà subi, avec la révision générale des politiques publiques (RGPP), une perte d'emploi et de population.

La suppression de 2 heures par jour se traduira par :

- plus d'attente au guichet,
- une dégradation des relations usagers et employés
- les professions libérales, entreprises, administration se verront contraints de modifier leur organisation.

Il est inacceptable de continuer une telle politique de braderie du service public alors que la population a besoin d'accueil, de relations humaines et de services. C'est pourquoi nous, élus, vous invitons fortement à exprimer votre mécontentement à la Direction Départementale de la Poste. C'est en agissant tous ensemble que nous mettrons en échec cette décision.

Pour le groupe, Gérard Esmiol

GROUPE DIVERS DROITE

Dormez braves gens, ils veillent sur nous.

Cet été n'aurait pas été comme l'année dernière, émaillé d'*« incident notable »* sauf que ... En dépit d'une *« omerta »* de circonstance dans la période électorale où nous rentrons, il se trouve que la nuit du 12 au 13 août a vécu un *« incident »* dont bon nombre de Dignois pensait notre ville protégée. Deux personnes ont escaladé l'échafaudage du campanile de la cathédrale Saint Jérôme pour y crier, entres autres insanités: *« Réveillez-vous les Français ! Vous dormez ? Nous les arabes nous allons tous vous niqu... »*. Pour des raisons de sécurité, les forces de l'ordre appelées par un voisin, ont choisi de ne pas déloger les *« squatters »*. Malgré les grands coups de communication et de subventions en tous genres de la majorité, Digne se trouve, comme d'autres, confrontée au problème du *« bien vivre ensemble »*.

La différence c'est qu'ailleurs, on essaie de le traiter et que chez nous, on fait l'autruche. Arrêtez mesdames et messieurs de la majorité *« rose-verte-rouge »* de faire payer aux Dignois les conséquences de votre laxisme et de votre politique sociale qui profite d'avantage à d'autres qu'aux Dignois eux-mêmes.

Marie-Anne Baudoui-Maurel

Journées tibétaines

Rendez-vous à Samten dzong

Créée en 1985 pour offrir au public un approfondissement de la connaissance et de la découverte du Bouddhisme, cette manifestation propose cette année deux conférences les 28 et 29 septembre. Le thème choisi : la pacification mentale, qui mène par la suite à Lhakthong *(la vision pénétrante)* et au samadhi *(ting-ngué-dzin)*, ou absorption méditative, c'est-à-dire la contemplation.

Géshé Tengyé-la, de l'Institut Vajra Yogini, assurera la partie consacrée aux enseignements bouddhistes. Comme à l'accoutumée, la traduction sera assurée par Valérie Camplo.

Ces conférences gratuites et ouvertes à tous se dérouleront en fonction du temps, dans le petit parc de la maison Alexandra David-Néel - *Samten dzong* - ou au Palais des congrès.

- Samedi 28 septembre : de 10h30 à 12h et de 14h30 à 16h.
- Dimanche 29 septembre : de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30.

Deux films programmés

Après les conférences, place au cinéma, avec la projection de *« Le seigneur de Darjeeling »* et *« L'or brun du Tibet »*. Ces deux séances en alternance d'une durée de 52 minutes sont réservées aux participants aux conférences. La petite salle de projection de Samten dzong comporte 25 places assises. Les séances se succèderont le samedi et le dimanche après-midi.

Danse et dégustations

A 21h, sont programmées au Palais des congrès des danses monastiques du monastère de Séra Jey. Entrée gratuite. Une boîte à dons et de l'artisanat seront proposés par les moines pour leurs frais.



Comme à l'accoutumée, durant ce week-end, Pierre et Virginie accueilleront le public à Samten dzong, sous leurs tentes, et proposeront, des dégustations de thés biologiques délassant l'esprit, facilitant la digestion et nous invitant à nous tourner vers notre *« intérieur »*.

Des repas froids *(tartes sucrées & salées)* peuvent être achetés sur place.

Renseignements :

Entrée gratuite. Pas de réservation. Durant ces journées, comme d'habitude, stationnement impératif sur le parking du stade Jean Rolland situé à proximité du musée *(descendre la rue Cassin menant au stade)*. Concernant les repas et l'hébergement, contacter : l'Office du Tourisme de Digne-les-Bains au 04 92 36 62 62.

Plus d'infos : **www.alexandra-david-neel.org**

Spectacles
& rendez-vous

AGENDA

13 septembre
Lectures en musique *« L'enfance »*, par les *« Diseurs d'archives »*, à 19h aux Archives départementales. Renseignements : 04 92 30 08 66

Du 13 au 15 septembre
Journées Européennes du Patrimoine. *(Lire page 8)*

24 septembre
Récital de Valéry Orlov, musique russe, negro-spirituals, romantique, par Danielle De Radavan, 21 heures - Cathédrale Notre Dame du Bourg - Entrées 10 et 12 €

21 et 22 septembre
Exposition *« La route de Barles : de la route muletière à la route nationale 100 (1854-1913) »* au Palais des Congrès, lieu d'arrivée du semi-marathon des Ammonites.

Jusqu'au 30 septembre
Le Musée départemental d'art religieux propose l'exposition, *« Des Anges »*, visible tous les jours à la cathédrale Saint-Jérôme (de 10 h à 12 h 30 et 13 h 15 à 18 h).

2 octobre
Conférence de la Société Scientifique et Littéraire, *« Les Cathares »*, par Roland Fritz, à 18H15 salle de l'abbé Féraud, Centre Desmichels.

6 octobre
Exposition « *Ours* » d'Abraham Poincheval, au Centre d'art le CAIRN 1, bld Victor Hugo, de 12h à 19h. Entrée gratuite.
www.musee-gassendi.org

12 octobre
Nuit de l'automne au Palais des congrès par les Soirées dignoises. Soirée dansante avec repas. Infos et réservation : 06 37 88 71 70

18 octobre
XXII° Chants Sacrés en Méditerranée - Polyphonies Corses au Féminin. Cathédrale Notre Dame du Bourg à 21h - Entrées 6 à 16 €



Archives départementales
Exposition

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, vendredi 13 septembre à 18 heures* inauguration de la nouvelle exposition *« Les maisons d'école dans les Basses-Alpes, XIXe-XXIe siècles »*. Outre les lois et les dispositifs ayant conduit les communes à construire des écoles, le visiteur découvrira des plans originaux du XIXe siècle, les modèles d'école et le financement des constructions, les écoles de filles et la mixité, jusqu'à la disparition de certaines maisons d'école. Photographies et cartes postales d'écoles, anciennes et actuelles.
Exposition visible jusqu'en juillet 2014 aux Archives départementales, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.
*à 19 h, lecture d'archives et musique : *« L'enfance »*, par les Diseurs d'archives *(Catherine Bost-Broë, Sophie Brochet, Alain Pudal et Olivier Lechardeur au piano).*

Inauguration
vendredi 13 septembre
Renseignements 04 92 30 08 66



OFF de Sortir à Digne / théâtre
ThéâtrÔ4

Après le succès de l'édition 2012, le comité départemental des compagnies de théâtre amateur nous invite au ThéâtrÔ4 2013 avec sa formule renouvelée en *« 3/6/9 »*. Pendant trois jours - les 19, 20 et 21 Septembre -, en trois lieux différents et avec trois spectacles chaque jour entre 18h et 22h... sera proposé un *« 3 fois 3 »* qui donnera 9 bonnes raisons de participer à l'événement. Autre nouveauté : les spectacles à l'affiche, outre les troupes du département, concerneront aussi des troupes régionales primées dans les concours amateurs. Le détail de la programmation sera divulgué par voie de presse et tracts. L'esprit de ThéâtrÔ4 reste inchangé : offrir des temps d'échanges et de rencontres où bonne humeur et convivialité sont au rendez-vous.

Jeudi 19 septembre / salle Perchot / 18h - 22h

Vendredi 20 septembre / Médiathèque intercommunales / 18h - 22h

Samedi 21 septembre / l'Ermitage / 18h - 22h

Tarif : Pass de 8 euros chaque jour.
Chaque soir, possibilité de petite restauration sur place.

Congrès
Plantes aromatiques & médicinales

Les 32èmes Journées Internationales huiles essentielles et extraits auront lieu du 18 au 20 septembre salle de l'Abbé Féraud, à l'Hôtel de Ville. Organisées depuis 1987 par l'APPAM, l'Association pour la Promotion des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales, ces journées proposent des conférences et des ateliers sur divers thèmes : la naissance des parfums, les créateurs et leur public ; le tour du monde des matières odorantes ; des extraits végétaux aux propriétés étonnantes : les polyphénols ; les techniques extractives et séparatives ; l'actualité des végétaux à parfum. Composée de scientifiques et de passionnés de plantes, l'APPAM œuvre pour leur promotion, forte des atouts naturels d'ordre climatique et géologique du département des Alpes de Haute Provence.

Du mercredi 18 au vendredi 20 septembre
Renseignements 04 92 32 03 83
www.appam.fr

